



Mines Alert
Canada

RAPPORT ANNUEL 2004

Conseillers

Earl Commanda
Stephen Hazell
Isobel W. Heathcote, D. Ph.
Maira Hutchinson
Ovide Mercredi
Donna Mergler, D. Ph.
L'honorable Lois M. Wilson, ministre
Alan Young

Membres in 2004

Bathurst Sustainable Development
Canadian Auto Workers (CAW) Social Justice Fund
Citizens' Mining Council of Newfoundland
Environmental Mining Council of British Columbia (EMCBC)
Inter Pares
Northwatch
Sierra Club of Canada
Sierra Legal Defence Fund
Yukon Conservation Society (YCS)
Association canadienne du droit de l'environnement (CELA)
Comité canadien des ressources de l'Arctique (CARC)
Développement et Paix
Nature Canada
Fonds humanitaire des Métaux
Fonds de justice sociale des travailleurs et travailleuses de l'automobile
Kairos : initiatives canadiennes œcuméniques pour la justice
La Nation Innu
Société pour la nature et les parcs



Le personnel de Mines Alerte Canada (de gauche à droite): Joan Kuyek, coordonnatrice nationale; Catherine Coumans, coordonnatrice à la recherche; Jamie Kneen, coordonnateur des communications; Susan Isaac, coordonnatrice des programmes



MiningWatch Canada

Mines Alerte

City Centre Building, Suite 508
250 City Centre Avenue
Ottawa, Ontario, Canada K1R 6K7
tel. +(613) 569-3439
fax: +(613) 569-5138
e-mail: canada@miningwatch.ca
url: www.miningwatch.ca

Couverture : Chevalement de la mine d'or abandonnée Giant, Yellowknife - maintenant prise en charge par le gouvernement fédéral (ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien). La mine Giant a produit de l'or et de l'arsenic de 1948 à 2004. De 1951 à 1999, l'arsenic a été capté à l'état de poussière; environ 237 000 tonnes de poussière de trioxyde de diarsenic sont stockées dans le sous-sol. - Photo J. Kneen.

Qu'est-ce que Mines Alerte Canada?

Mines Alerte Canada est une coalition de dix-sept organismes œuvrant dans les domaines de l'environnement, de la justice sociale, du travail, du développement et des droits autochtones. Mines Alerte a été créé il y a six ans, en réponse à l'urgent besoin exprimé par ces différents organismes d'opposer une réponse coordonnée et respectueuse de l'intérêt public au puissant lobby minier, qui sape les bases réglementaires de l'activité minière des entreprises canadiennes au Canada et à l'échelle internationale.

Nos activités consistent à :

- soutenir les collectivités touchées par l'activité minière en effectuant des travaux de recherche, en offrant une assistance technique, en faisant l'examen de documents techniques, en renforçant les capacités locales, en organisant des rencontres et des échanges, ainsi que des campagnes;
- mener des projets de recherche majeurs et scientifiquement crédibles sur des sujets qui nous sont soumis par nos membres et par les collectivités, comme les mines abandonnées et les fermetures de mine, les coûts réels de l'exploitation minière pour le trésor public, les répercussions de l'activité minière sur la santé des collectivités, les enjeux de l'exploitation minière dans les régions éloignées ou dans la forêt boréale ou l'évacuation sous-marine des déchets miniers;
- exercer des pressions pour obtenir des changements aux lois et politiques qui rendent possibles certaines pratiques minières irresponsables d'entreprises canadiennes, au Canada et à l'échelle internationale;
- travailler avec des coalitions et avec des alliés à la présentation de mémoires aux gouvernements et participer à des consultations multilatérales menées par les gouvernements.

Depuis six ans, notre personnel limité a travaillé, en collaboration avec nos membres et avec d'autres groupes canadiens, à représenter les intérêts de l'environnement et du public, et non les profits des compagnies minières.

Points Saillants de 2004

Fréquentation du site Web en 2004 :

Le site Web de Mines Alerte Canada a reçu 675 041 requêtes de 70 505 visiteurs, qui ont téléchargé 207 984 pages. Ces résultats représentent des moyennes quotidiennes de 1 849 requêtes et 693 téléchargements de pages Web de la part de 235 visiteurs, ce qui correspond à des augmentations respectives de 41 %, 8 % et 12 % par rapport à 2003.

Les publications les plus populaires sur le site ont été :

- les versions anglaise et française de *The Boreal Below*, une étude de l'activité minière dans la forêt boréale;
- *Gravediggers*, une étude de l'activité minière en Birmanie;
- les versions anglaise et française de *Sous la surface (Looking Beneath the Surface)*, un rapport sur les subventions à l'activité minière.

Les mines abandonnées

En février, le gouvernement fédéral a alloué un montant de 3,5 milliards de dollars à la réfection des sites fédéraux contaminés. L'année précédente, l'allocation avait été de 175 millions de dollars. Bon nombre des sites concernés sont des mines du Nord abandonnées, et le montant alloué est maintenant suffisant pour que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien puisse commencer le travail de réfection des sites. La seconde partie de ce travail consiste à obtenir des cautionnements d'assainissement et des plans de fermeture acceptables avant qu'une

mine puisse être abandonnée. Au cours de l'année écoulée, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont instauré des politiques d'assainissement, à propos desquelles nous avons émis des commentaires.

Le projet *Overburdened* : les femmes, l'extraction minière et la santé

Ce projet comprenait une analyse bibliographique, qui a été terminée en janvier, ainsi que l'établissement d'une équipe technique consultative pour le projet. Un centre de femmes anglophone et un centre de femmes francophone de l'ouest du Labrador ont mené une enquête pour comprendre les perceptions des femmes quant aux effets sur leur santé des mines de fer de longue durée de cette région, et elles ont fait des analyses de l'eau et du sol.

Empêcher l'évacuation sous-marine des déchets miniers (« STD »)

Nous essayons toujours de stopper les déversements de déchets miniers dans les océans. Nous avons été très actifs en 2004 sur trois fronts :

- essayer d'empêcher le « détournement » complet d'une étude scientifique internationale sur l'évacuation sous-marine des déchets miniers par l'industrie;
- essayer d'obtenir que l'Examen des industries extractives (*Extractive Industries Review*) de la Banque mondiale recommande l'interdiction de l'évacuation sous-marine des déchets miniers et l'évacuation fluviale des résidus. Nous avons consacré, conjointement avec nos collègues internationaux, d'énormes efforts à cette question, qui ont abouti à une victoire partielle;
- fournir de l'information sur l'évacuation sous-marine des déchets miniers et apporter du soutien au groupe Jatam et à d'autres dans leurs efforts pour faire reconnaître la compagnie Newmont responsable, par ses pratiques d'évacuation sous-marine de déchets miniers, de l'empoisonnement de villageois à la baie de Buyat.

Siocon, Philippines

Nous avons soutenu les Subanons et les citoyens de Siocon, Zamboanga del Norte, aux Philippines, dans leur lutte contre la société TVI Pacific. Au début de 2004, les citoyens de Siocon ont lancé une demande d'aide urgente. Ils avaient participé à un long et pacifique blocus organisé sur une route que TVI Pacific désirait emprunter pour transporter de l'équipement minier à sa concession du mont Canatuan. Depuis dix ans, les citoyens de Siocon, et notamment les Subanons, un peuple autochtone pour qui le mont Canatuan est un site sacré, tentent d'empêcher ce projet minier d'aller de l'avant.

- Mines Alerte a lancé une action urgente et stimulé la couverture médiatique du blocus.
- En octobre, Catherine a participé à une mission internationale d'enquête à Canatuan.
- En novembre, une délégation en provenance de Siocon est venue au Canada et a rencontré des organisations non gouvernementales (ONG), des avocats, des membres du gouvernement, des associations communautaires Philippino-Canadiens, des Églises et des associations autochtones.

L'organisation en Ontario

Nous avons tenu, du 3 au 5 décembre, à Sudbury, une rencontre avec des représentants de Premières nations, de groupes écologiques, de syndicats ouvriers et de communautés touchées par l'activité minière en Ontario. Cet atelier avait pour but de :

- bâtir des relations entre les personnes travaillant sur des questions minières;
- faciliter le développement d'un réseau minier en Ontario;
- mieux comprendre les modifications réglementaires et les changements de politiques;
- déterminer les questions qui peuvent ou doivent être poursuivies pour assurer une activité minière plus responsable et mieux réglementée en Ontario; et déterminer quel soutien est nécessaire, compte tenu des questions sur lesquelles on aura choisi de poursuivre l'action.

Cette rencontre a donné lieu à la création d'une liste de diffusion électronique (constituée d'une cinquantaine d'inscriptions) et à la rédaction d'un document d'information/déclaration exprimant les préoccupations identifiées au cours de l'atelier et devant être acheminé aux ministères du gouvernement ontarien qui ont des responsabilités liées à l'exploitation minière.

La recherche et les changements de politique

La fiscalité et les subventions publiques

Préoccupés de ce que les coûts entiers de la production de métaux soient respectés, Mines Alerte réclame depuis toujours l'élimination des subventions à l'extraction minière, ainsi qu'un virage fiscal et d'autres mesures financières incitatives, afin de favoriser le recyclage et la conservation. Le 1er octobre, l'OCDE publiait un rapport sur les performances environnementales du Canada, où on pouvait lire que : « dans la mesure où certains incitatifs pourraient entraîner une surexploitation, une surutilisation des ressources ou des conséquences néfastes sur le plan environnemental, ils devraient être éliminés ».

- Nous avons publié *Understanding Mining Taxation in Canada*. Une version espagnole a aussi été publiée dans le journal de l'organisme Mining Policy Research Initiative.
- Un ingénieur en métallurgie intéressé au recyclage des métaux, Jay Fothergill, nous ayant offert ses services bénévoles, nous avons publié *Scrap Mining: Metals Recycling in Canada*, en collaboration avec le Canary Institute.
- Nous avons continué de collaborer avec la Coalition du budget vert afin de sensibiliser les députés et les fonctionnaires à la possibilité de transposer les avantages fiscaux miniers de l'extraction de minerai vierge au recyclage et à la conservation des métaux.

Le soutien aux communautés tributaires de l'exploitation minière

L'étude *No Rock Unturned* (pas une pierre qui n'ait été retournée) a mis de l'avant des recommandations de principes visant à revitaliser l'économie des communautés canadiennes qui dépendent de l'activité minière. En avril, un résumé du rapport de cette étude a été envoyé à des décideurs partout au Canada. Le 23 novembre, soit le jour du lobbying de l'Association minière du Canada, le rapport *Quand les mines ne fonctionnent pas - Pour des collectivités minières durables* a été envoyé à tous les députés fédéraux.

Les mines abandonnées

Notre action dans le domaine des mines abandonnées au Canada a porté sur les objectifs suivants :

- Participer à l'Initiative nationale pour les mines orphelines ou abandonnées (INMOA) et au Programme de recherche sur la neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier (NEDEM).
- Soutenir les collectivités et mettre à la disposition du public de

l'information sur des mines abandonnées et des problèmes spécifiques. En avril, nous avons été invités par la municipalité de Lynn Lake et par la Première nation Marcel Colomb à assister à une rencontre avec cinq ministres du gouvernement du Manitoba, dans le but de réclamer la restauration des propriétés abandonnées sur leur territoire.

- Sur le plan international, nous avons continué à travailler avec la population de l'île de Marinduque, aux Philippines, afin d'assurer l'assainissement et la rétention des déchets par la compagnie minière Marcopper.

La Loi canadienne sur l'évaluation environnementale

Nous avons continué de siéger activement au Caucus de planification et d'évaluation environnementales du Réseau canadien de l'environnement. De plus :

- Nous avons poursuivi notre action auprès de la Commission canadienne de sûreté nucléaire à propos de son interprétation problématique de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.
- Nous avons collaboré avec des communautés engagées dans l'évaluation environnementale de plusieurs projets miniers : la mine de diamants Victor, la mine de Prairie Creek dans les T. N.-O., une expansion de la mine Agrium et l'immense carrière en trapp de Michipicoten Harbour.

L'accès privilégié à la terre dont bénéficie l'activité minière

Au début de 2004, la West Coast Environmental Law Association publiait un rapport sur la « libre entrée » (« Free Entry ») au Canada. Nous l'avons mis sur notre site Web et nous l'avons fait circuler au sein de nos réseaux. Nous avons apporté notre soutien à un certain nombre de communautés et d'organisations aux prises avec une exploration et une prospection non désirées.

Le 24 novembre 2004, la Cour suprême du Canada rendait une décision très importante sur l'accès à la terre pour activité minière et les droits des peuples autochtones dans le cas des Tlingits de la rivière Taku. La Cour concluait que les Premières nations devaient être consultées et leurs intérêts devaient être respectés dans tout développement industriel sur des terres d'utilisation et d'intérêt traditionnels. Nous avons mis sur notre site Web un guide de vulgarisation de ce cas.

À la suite d'inquiétudes relatives aux contaminants dérivés de l'extraction de l'uranium en Saskatchewan et dans la région ontarienne d'Elliot Lake, la surveillance des pratiques de concession de licences de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) est devenue un secteur important de notre travail.

- Jamie a assisté aux audiences de la CCSN et a rendu compte des conclusions aux communautés touchées.
- Nous avons présenté officiellement deux mémoires concernant des demandes de licence.
- Nous avons critiqué la nouvelle politique de consultation de la CCSN.

L'amiante

Mines Alerte Canada est un membre fondateur de Bannir l'amiante au Canada, créé à l'automne 2003. Cette année, nos travaux ont eu deux objectifs principaux :

- Participer à l'établissement de l'Association des victimes de l'amiante du Québec (AVAQ).
- Faire pression en faveur de l'appui du Canada à l'ajout de l'amiante chrysotile à la Convention de Rotterdam. Conjointement avec le Sierra Club, les TCA et le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, nous avons mené une campagne de pression destinée à convaincre le gou-

vernement canadien de soutenir cet ajout de l'amiante chrysotile.

La Loi sur les pêches

Les articles 35, 36 et 37 de la Loi sur les pêches sont les articles qui protègent les eaux fréquentées par le poisson, ainsi que les habitats des poissons, contre l'activité industrielle.

Le Règlement sur les effluents des mines de métaux (REMM) fixait les quantités admises de pollution en provenance des mines pour certaines substances. Le renforcement du REMM est un projet entretenu par Mines Alerte Canada depuis sa création. En décembre, nous avons participé à une réunion visant à examiner un projet d'amendements à la Loi. Nous avons aussi apporté un certain soutien communautaire sur cette question (voir « Le soutien aux communautés » ci-dessous).

Les institutions financières internationales et Exportation et développement Canada

En janvier, Jamie a participé, à Mumbai en Inde, au Forum social mondial, où il a présenté une communication sur les organismes de crédit à l'exportation et la Banque mondiale, et au comité de rédaction sur les mines et les communautés. Il a aussi participé, au Ghana, en mai, à la réunion de l'Initiative africaine sur les mines, l'environnement et la société, où l'un des principaux sujets était le commerce et l'investissement.

En 2004, nous avons été l'un des principaux membres d'un groupe d'ONG qui a réagi à l'Examen des industries extractives de la Banque mondiale. Nous avons participé aux deux volets de ce mouvement, c'est-à-dire que nous avons fait partie de l'équipe sur l'évacuation sous-marine des résidus (voir ci-dessus) et de « l'équipe d'intervention » canadienne. Cette dernière a tenu un certain nombre de séances de stratégie, en plus de rencontrer le représentant du Canada à la Banque mondiale et les acteurs gouvernementaux.

En mai, le Groupe de travail sur Exportation et développement Canada a tenu un colloque sur les études d'impact sur les droits de la personne, où nous avons présenté quelques études de cas.

Points saillants de nos autres activités sur le plan international

Inde - Catherine s'est rendue en Inde pour participer à la troisième conférence du Réseau sur les femmes et les mines. Elle a profité de ce voyage pour se rendre en Orissa, où elle a rencontré des ONG et des Autochtones touchés par le projet de mine de bauxite d'Alumina/Alcan à Utkal.

Congo - Nous avons discuté de divers enjeux avec des ONG, des journalistes et des représentants du gouvernement canadien. Nous avons participé à Montréal à la réunion d'organisation du Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique. Nous avons rencontré l'organisation Global Witness à propos de son rapport. Enfin, nous avons participé au groupe de réflexion de l'organisation Droits et Démocratie.

Guatemala - Nous avons fourni une aide à des Guatémaltèques pour qu'ils puissent participer à l'assemblée générale annuelle d'Inco. Nous avons aussi collaboré avec le Comité pour la justice sociale de Montréal et avec Les Ami(e)s de la Terre pour monter un dossier sur les activités de la compagnie Glamis Gold au Honduras et au Guatemala.

Chili - Nous avons fourni de l'information sur l'utilisation du cyanure dans le processus d'exploitation des mines d'or à OLCA, un organisme latino-américain de surveillance des conflits environnementaux (Observatorio Latinoamericana de Con-

flictos Ambientales). Nous avons coordonné avec succès la campagne contre le projet Alumysa de Noranda, lequel a été reporté indéfiniment. Nous avons organisé une tournée pour trois Chiliens venus assister à l'assemblée générale annuelle de Noranda et discuter des enjeux du projet Alumysa avec les Métallurgistes unis d'Amérique (MUA), les Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) et l'Association canadienne du droit de l'environnement (CELA), ainsi que Greenpeace et l'organisme torontois Centre for Social Justice.

Nouvelle-Calédonie - Nous avons organisé une tournée au Canada pour des leaders kanaks afin de leur permettre de discuter du projet Goro, un projet minier de la compagnie Inco sur leur territoire.

Papouasie-Nouvelle-Guinée - Nous avons publié un communiqué de presse conjoint avec le Mineral Policy Institute d'Australie sur les déversements de cyanure à la mine Misima de Placer Dome.

Indonésie - Nous avons discuté avec l'organisme Jatam des options possibles de dépollution face à la présence de résidus miniers dans la baie de Buyat, et nous avons réuni des articles sur la recherche en haute mer pour répondre à l'argument selon lequel l'évacuation sous-marine des déchets est acceptable sur le plan de l'environnement.

Birmanie - Nous avons collaboré avec la Burma Coalition en relation avec la présence de la compagnie Ivanhoe en Birmanie.

Roumanie - Nous avons soumis des commentaires au gouvernement roumain sur l'évaluation environnementale relative à la mine d'or Rosia Montana de la compagnie Gabriel Resources, et nous avons publié le document « Anticipating Surprise, Assessing Risk ».

Le soutien aux communautés et aux organisations régionales

Cette année, nous avons fourni une aide technique à quarante-neuf communautés et ONG au Canada, et nous avons publié plusieurs documents sur des questions minières et environnementales.

- Nous avons organisé un atelier et fourni des conseils techniques sur les impacts des mines de diamant à la Première nation Attawapiskat et aux autres communautés concernées sur la côte de la Baie James. Nous avons aussi soumis des commentaires sur le projet d'établissement de la portée des lignes directrices à l'égard de l'étude d'impact fédérale relative au projet Victor de la compagnie De Beers à Attawapiskat, ainsi qu'une analyse et des commentaires sur le rapport d'étude en question.
- À la demande d'un membre de la communauté saskatchewanaise de Creighton (près de la frontière, en face de la mine et de la fonderie de Flin Flon, au Manitoba), nous avons référé un expert-conseil pouvant examiner les données sur un « incident » concernant la poussière de stériles.
- Nous avons publié une déclaration sur la vente de la compagnie Hudson Bay Mining and Smelting (Flin Flon) à la compagnie Ontzinc, propriété de Cliff Frame, tristement célèbre pour son rôle dans l'affaire de la mine Westray.
- Nous avons soumis des commentaires sur les émissions de fonderie pour l'avis concernant les plans de prévention de la pollution en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
- Nous avons transmis à la population d'Oka, au Québec, les données les plus récentes au sujet du projet de mine de niobi-

um et de ses répercussions possibles sur le refuge faunique situé en aval et nous avons discuté avec les citoyens d'Oka du nouveau rapport d'enquête du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) sur le projet de la mine Niocan.

- Notre conseil d'administration a tenu sa réunion d'automne à Yellowknife, où nous avons visité la mine Giant et entendu les présentations de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFFPC), de la section régionale des T. N.-O. de la Société pour la nature et les parcs, et celle de l'Agence indépendante de surveillance environnementale (AISE), formée pour la mine de diamants Ekati.
- Nous avons apporté notre soutien à la Yukon Conservation Society et nous lui avons fourni de l'information sur les mines abandonnées. Nous avons aussi commenté l'ébauche de politique sur la restauration minière.
- Nous avons organisé un atelier pour la Première nation Pikangikum sur les impacts de l'activité minière. L'atelier était commandité par la Première nation Pikangikum, la Wildlands League et Manitoba Wildlands.

Nous tenons à remercier toutes les personnes et les organisations suivantes qui nous ont aidés au cours de la dernière année, de même que toutes les personnes qui, par leurs dons, ont rendu nos travaux possibles :

Inter Pares
Fonds de justice sociale des TCA
Fonds humanitaire des Métales
Lupina Foundation
Atkinson Charitable Foundation
Fonds du primat pour le secours et le développement mondial
Philippines Indigenous Peoples Links
La Fondation EJLB
Brainerd Foundation
Weeden Foundation
Walter and Duncan Gordon Foundation
Centre de recherches pour le développement international
Développement des ressources humaines Canada
Jay Fothergill
Kelly Fritsch

Changement de personnel

Melanie Quevillon, notre coordonnatrice du programme

canadien, a été en congé de maternité à partir du 1er août. Le 7 août, elle a donné naissance à Oliver, un petit garçon en pleine santé. Susan Isaac a été embauchée à contrat pour remplacer Mel pendant un an.

Conseil d'administration

Mines Alerte Canada est une société sans but lucratif sous réglementation fédérale. Les administrateurs possèdent des connaissances spécialisées et de l'expérience dans divers domaines : les sciences de la terre, les sciences de la santé, le droit des ressources naturelles, l'action militante, la gestion et le financement organisationnels, le développement international et les questions autochtones. Les membres du conseil relèvent des organisations membres de Mines Alerte dans leur ensemble et ne représentent pas, dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs, les intérêts spécifiques de leur propre organisation.

Coprésidents

Kevin O'Reilly, Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest - Directeur de recherche, Comité canadien des ressources arctiques
Lorraine Michael, St. John's, Terre-Neuve - Directrice générale, Women in Resource Development (a démissionné en août 2004)

Trésorière

Jean Symes, Ottawa, Ontario - Agente de programme, Inter Pares

Secrétaire

William David, Ottawa - Ingénieur en environnement

Directeurs

Marilyn Crawford, Godfrey, Ontario - Conseillère en éducation
David MacKinnon, Whitehorse, Yukon - Directeur général, Transboundary Watershed Alliance

Peter Usher, Clayton, Ontario - Conseiller

Sarah Johnnie, Ross River, Yukon - Conseillère

Ken Luckhardt, Toronto, Ontario - Travailleurs canadiens de l'automobile - Service international

Richard Nuna, Sheshatshiu, Labrador - Agent de l'environnement, Nation Innu

Laura Calmwind, Kenora, Ontario - Anishinaabeg du Kabapikotawangag Resources Council

François Meloche, Montréal, Québec - Chercheur, Groupe Investissement Responsable

Ron Maurice, Calgary, Alberta - Directeur principal, Maurice Law (a démissionné en septembre 2004)

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Présenté aux membres de MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada

Nous avons vérifié le bilan de MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada au 31 décembre 2004 et l'état des revenus et dépenses pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe aux administrateurs de l'organisation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondage des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par les administrateurs, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 décembre 2004 et des résultats d'exploitation, ainsi que des changements dans la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux conventions comptables généralement reconnues au Canada.

Ottawa (Ontario)
Le 27 janvier 2005

OUSELEY HANVEY CLIPSHAM DEEP LLP
Comptables agréés

MINING WATCH CANADA / MINES ALERTES CANADA

**BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2004**

	2004	2003
ACTIFS À COURT TERME		
Encaisse	\$ 26 491	\$ 9 692
Débiteurs	33 489	81 051
À recevoir de Canary (note 3)	1 609	-
Frais payés d'avance	1 385	1 385
	\$ 62 974	\$ 92 128
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	\$ 15 395	\$ 1 800
Payable à Canary (note 3)	-	13 263
Revenu reporté (note 2)	-	73 629
	15 395	88 692
ACTIF NET		
Solde - début de l'exercice	3 436	35 039
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	44 143	(31 603)
Solde - fin de l'exercice	47 579	3 436
	\$ 62 974	\$ 92 128

MINING WATCH CANADA / MINES ALERTES CANADA

**ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2004**

	2004	2003
REVENUS		
Subventions	\$ 69 400	\$ 30 000
Générés par les programmes (note 3)	318 321	98 174
Subventions de fondations	85 902	192 891
Adhésions, intérêts et autres	10 631	4 909
	484 254	325 974
DÉPENSES		
Coordination des réunions du conseil	37 681	34 019
Congrès et réunions	23 363	29 438
Soutien technique	57 687	32 506
Publicité et publications	21 987	6 946
Programme international	60 906	53 589
Programme interne	150 818	129 442
Exploitation	17 516	17 913
Administration	70 153	53 724
	440 111	357 577
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES POUR L'EXERCICE	\$ 44 143	\$ (31 603)

MINING WATCH CANADA / MINES ALERTES CANADA

NOTES ACCOMPAGNANT L'ÉTAT FINANCIER
LE 31 DÉCEMBRE 2004

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Organisation

Mining Watch Canada / Mines Alerte Canada a été incorporé sans capital-action le 11 juin 1999 en vertu des lois canadiennes. Mining Watch Canada / Mines Alerte Canada est une organisation non gouvernementale spécialisée dans la promotion du développement responsable des mines et des ressources minérales. Dans ses activités nationales et mondiales, en appui aux organisations locales, Mining Watch Canada / Mines Alerte Canada met l'accent sur l'intégrité économique, sociale, écologique et culturelle. L'organisation fonctionne sur une base non lucrative et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral ni à l'impôt provincial.

b) Immobilisations

L'organisation se conforme à la convention comptable qui consiste à inscrire à titre de dépense le coût des immobilisations acquises au cours de l'exercice. Pour le présent exercice, les dépenses reliées à l'acquisition d'équipement informatique et de fournitures se chiffraient à néant \$ (2003 : 2 017 \$).

c) Constatation des produits

L'organisation se conforme à la méthode de comptabilisation des contributions.

2. PRODUIT REPORTÉ

Le produit reporté représente le financement reçu avant la fin de l'exercice et qui se rapporte à l'exercice suivant.

3. SERVICES ET TRANSACTIONS APPARENTÉS

Canary Research Institute for Mining, Environment and Health (Canary) a été incorporé sans capital-action le 3 novembre 2003 en vertu des lois canadiennes. Canary est un organisme de bienfaisance enregistré et n'est pas assujetti à l'impôt sur le revenu. Le conseil d'administration de Canary est actuellement composé de trois administrateurs de MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada et d'un autre administrateur. Au cours de l'exercice 2004, 280 229 \$ des revenus générés par les programmes de Mining Watch Canada / Mines Alerte Canada provenait de Canary. En date du 31 décembre 2004, il existe un montant exigible de 1 609 \$ de la part de Canary (2003, montant payable à Canary : 13 263 \$).

Les comptes de Canary n'ont pas été consolidés dans les états financiers. Voici un résumé de la situation financière de Canary au 31 décembre 2004 et des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date.

	2004	2003
Canary		
Actif total	\$ 30 865	\$ 13 263
Passif total	37 497	10 801
Actif global (déficit) net	\$ (6 632)	\$ 2 462
Revenus globaux	\$ 289 188	\$ 13 263
Dépenses globales	298 282	10 801
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	\$ (9 094)	\$ 2 462

MiningWatch (MiningWatch US) a été incorporé en vertu de l'Oregon Nonprofit Corporations Act le 24 mars 2003. Le conseil d'administration de MiningWatch US est composé de trois administrateurs de MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada et de deux autres administrateurs. Au cours de l'année 2004, 10 382 \$ des revenus générés par les programmes de MiningWatch Canada provenait de MiningWatch US.

Les comptes de MiningWatch US n'ont pas été consolidés dans les états financiers. Voici un résumé de la situation financière de MiningWatch US au 31 décembre 2004 et des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date.

	2004	2003
MiningWatch US		
Actif total	\$ 18 925	\$ -
Passif total	18 925	-
Actif global net	\$ -	\$ -
Revenus globaux	\$ 15 299	\$ -
Dépenses globales	15 299	-
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	\$ -	\$ -

4. ENGAGEMENTS

L'organisation a un engagement de location à l'égard de locaux à bureaux qui expire le 30 avril 2006. Les paiements de location annuels, y compris les coûts de fonctionnement, sont d'environ 10 000 \$. L'organisation a aussi un engagement de location envers le réseau téléphonique qui expire en 2006. Les paiements de location annuels sont d'environ 800 \$.